



Communauté de Communes de
Sézanne Sud-Ouest Marnais

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EXERCICE 2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEZANNE SUD OUEST MARNAIS
PROMENADE DE L'AUBE – 51 260 ANGLURE

SOMMAIRE

1. Présentation	2
1.1. Présentation de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais	2
1.2. Présentation du service de la gestion des déchets :	2
2. Cadre juridique	4
3. Cadre budgétaire	5
3.1. Indicateurs financiers	5
3.2. Les Investissements	8
4. Le service rendu	10
4.1. La collecte	10
4.1.1. Collecte en porte à porte	10
4.1.2. Collecte en apports volontaires	11
4.1.3. Les déchetteries	11
4.2. Le traitement des déchets	14
4.3. Le tri	16
4.4. Les évolutions	16
4.4.1. 2020, les composteurs	16
4.4.2. 2021, les huiles de fritures et les capsules	17
4.5. L'évolution des consignes de tri en janvier 2023	18
5. Communication	19
5.1. Communication institutionnelle	19
5.1.1. Le MAG, magazine intercommunal	19
5.1.2. Nouveau guide du tri & Affiche déchetteries	20
5.1.3. Site internet & Facebook	22
5.2. Actions de sensibilisation	22
6. Chiffres clés à retenir	23
7. Lexique	24

1. Présentation

1.1. Présentation de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais

En 2020, la Communauté de Communes comptait 62 communes pour une population totale de 22 029 habitants, soit une densité de 29 hab./km².



1.2. Présentation du service de la gestion des déchets :

Le 11 juillet 2020, M Thierry DUPONT, est devenu Vice-Président en charge du développement durable et des énergies nouvelles, de prévention et gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers à la suite de M Michel LIEGEOIS.

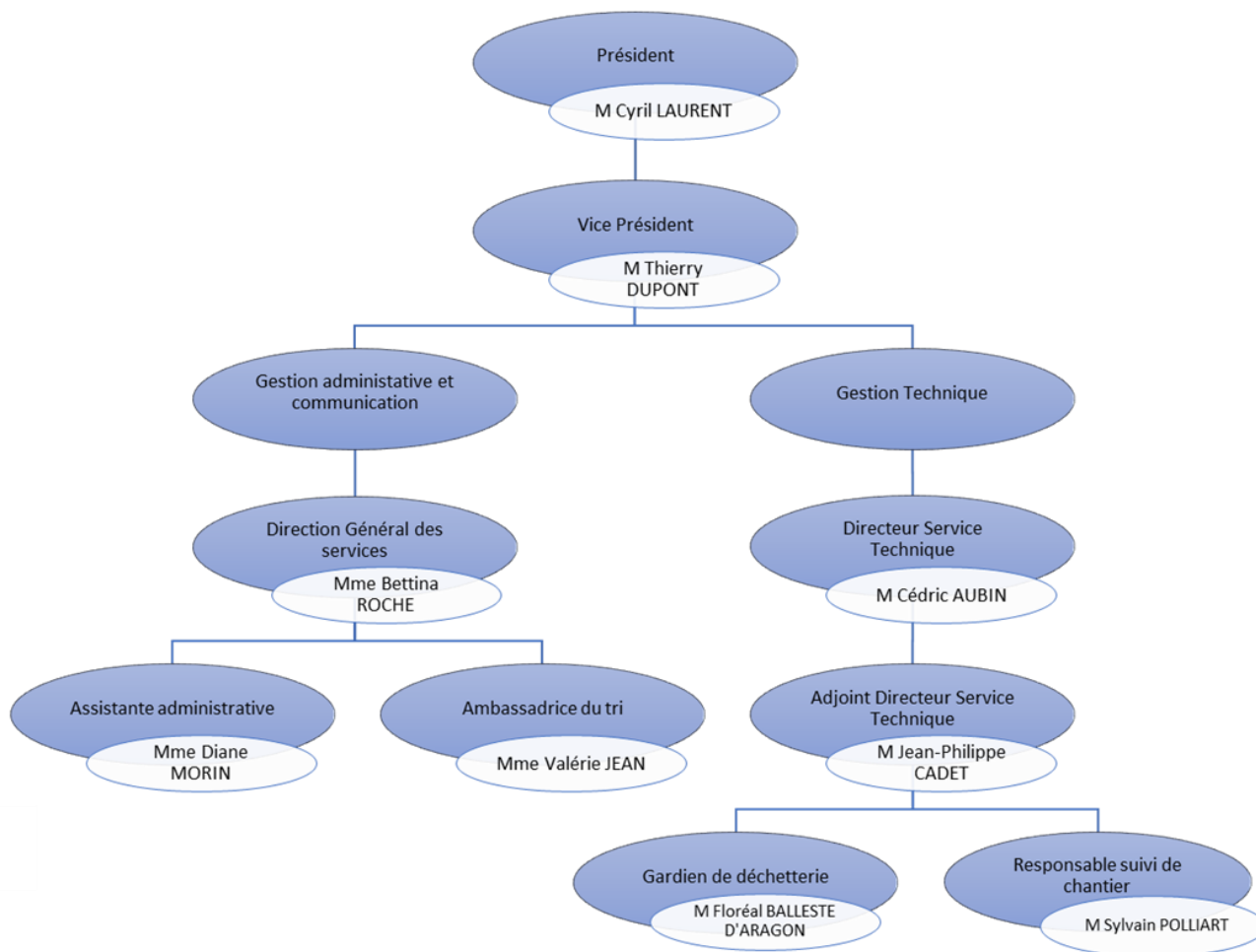
Les agents intervenant sur cette compétence étaient :

Mme AUBES (Direction Générale des Services), Mme JACQUEMIN (administration et comptabilité) et Mme JEAN (ambassadrice du tri).

La CCSSOM met à la disposition des usagers, pour les questions ou réclamations relatives au service des déchets ménagers et assimilés, un accueil physique et téléphonique assuré par une ambassadrice du tri.

Tél : 06 72 34 71 21 - Mail : ambassadricedutri@ccsom.fr

Nouvelle organisation depuis juin 2021 :



Pour rappel les autres déchetteries sont gérées par du personnel de Suez, notre délégataire.

2. Cadre juridique

Depuis le 1er janvier 2018, la CCSSOM bénéficie d'un marché groupé avec la Communauté de Communes Brie Champenoise pour les prestataires suivants:

- **Lot 1 - SUEZ RV NORD EST** : traitement/valorisation des déchets des déchetteries
- **Lot 2 - ECT COLLECTE** : Collecte et transport des ordures ménagères résiduelles et des ERM/JRM (emballages ménagers recyclables - journaux-revues-magazines) en porte-à-porte
- **Lot 3 - MINERIS / SALEUR** : Collecte, transport et traitement des verres en apport volontaire
- **Lot 4 - ESAT DE SEZANNE** : mise à disposition de contenants, collecte, transports et traitement des cartons, livres, papiers et JRM des 4 déchetteries
- **Lot 5 - SUEZ RV NORD EST** : Gestion de trois des quatre déchetteries, et mise à disposition de contenants, collecte et transport des déchets verts, des métaux, des gravats et du tout-venant des quatre déchetteries
- **Lot 6 - COVERED** : Mise à disposition de contenants, collecte, transport et traitement des DDS (déchets diffus spécifiques) des quatre déchetteries

Ce marché arrive à échéance le 31 décembre 2022.

Toutefois en raison du programme d'Extension des Consignes de Tri (cf p 19) qui ne sera applicable par le SYVALOM avant cette date, il a été décidé de prolonger les délégations actuelles par un avenant d'un an.

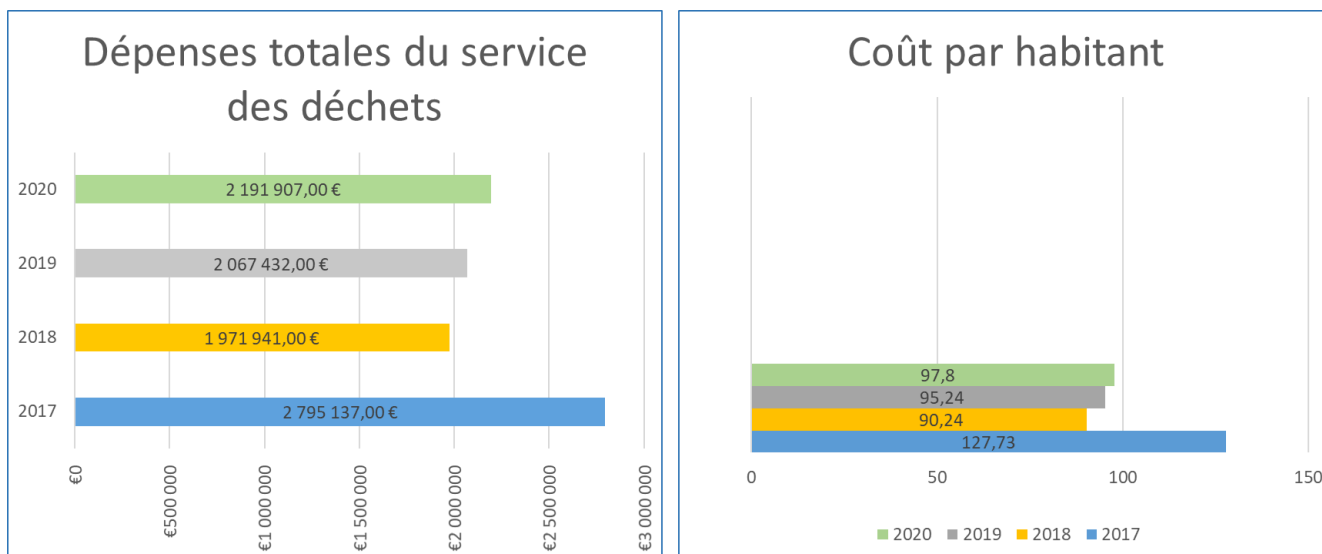
Ainsi le marché sera-t-il relancé courant 2022/2023 pour être applicable le 1er janvier 2024.

3. Cadre budgétaire

3.1. Indicateurs financiers

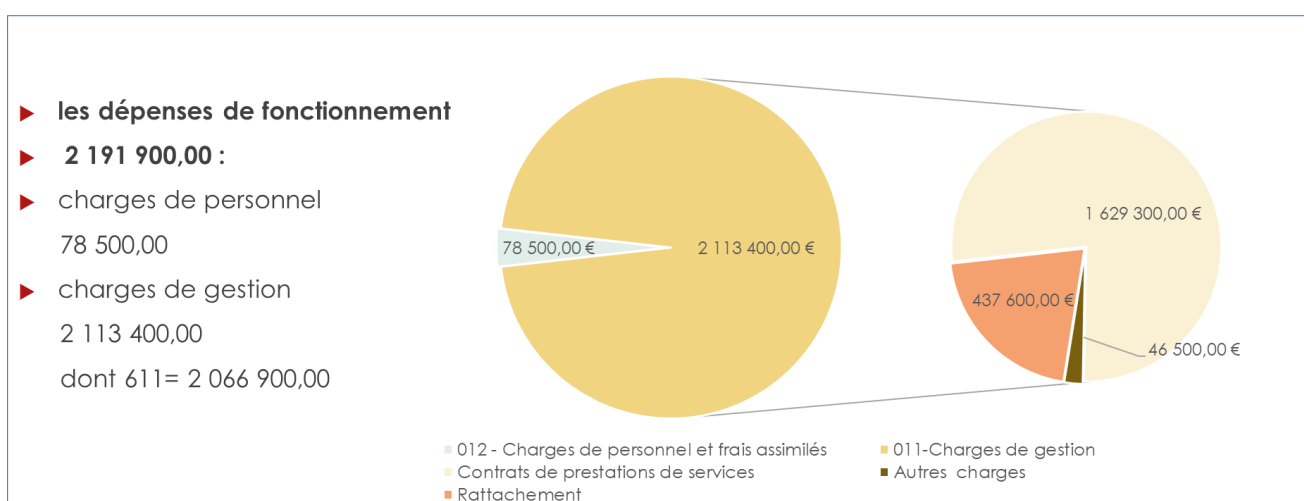
- Les dépenses totales :

En 2020, le coût total du service (OMR + tri sélectif + déchetteries, dont frais de personnel) s'élève à 2 191 907 € soit 97,80 €/habitant.



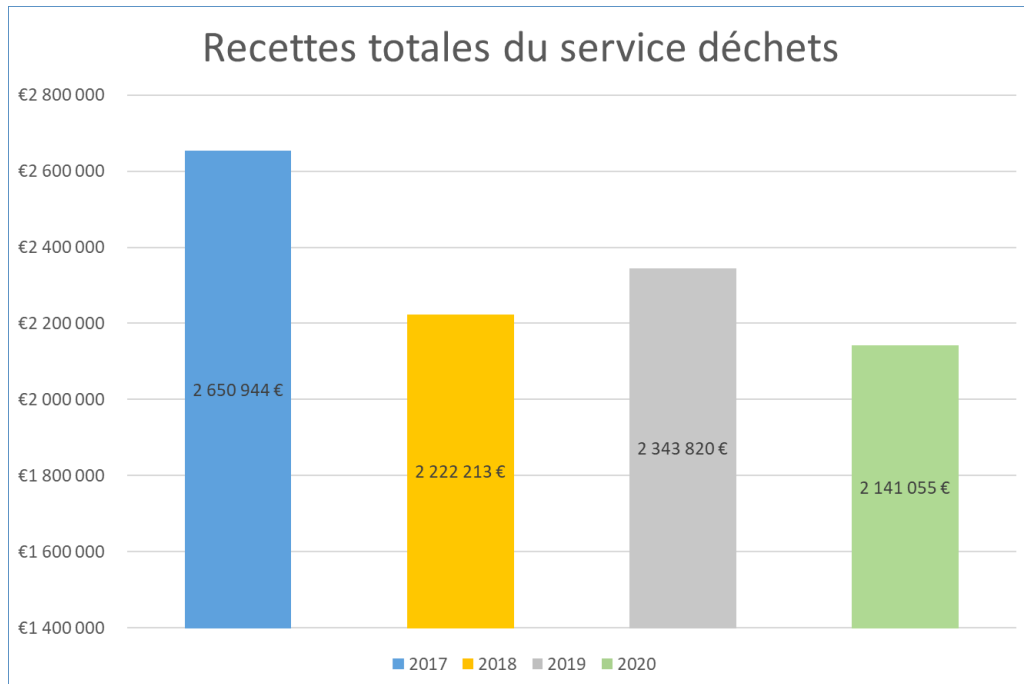
2017/2018 : nouveaux contrats

- Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :



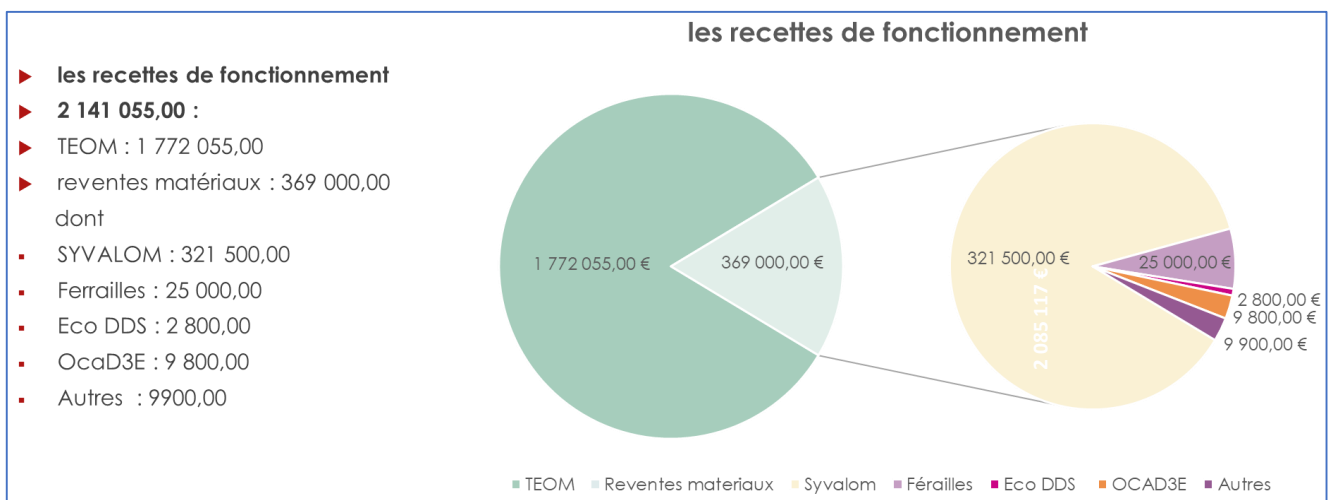
- Les recettes totales :

Les recettes proviennent majoritairement de la TEOM mais aussi des soutiens institutionnels au tri sélectif et de la revente des matériaux ; elles s'élèvent, en 2020, à **2 141 055 €**.

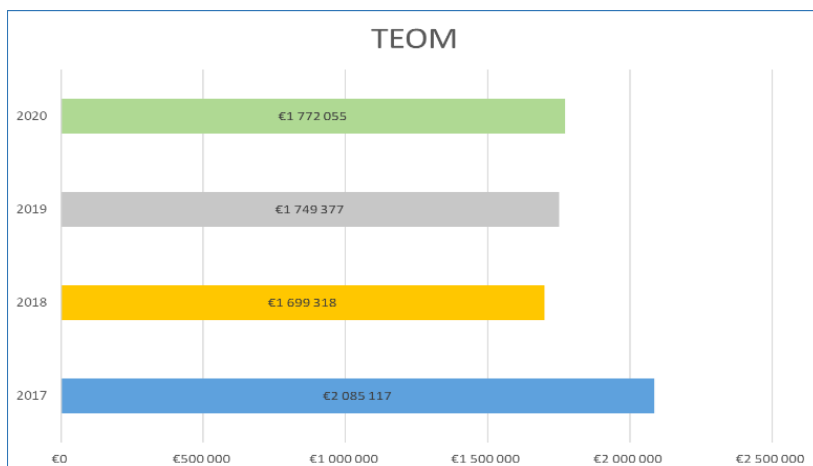


2017/2018 : à l'occasion des nouveaux contrats et de la fusion : harmonisation de la TEOM à la baisse.

- Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :



Le service est financé pour l'essentiel par la TEOM, qui a produit une recette de 1 772 055 €. Le taux actuel a été harmonisé en 2018, un an après la fusion des trois anciennes Communautés de Communes. Il est de 10.10%.



L'évolution des prix de reventes pour les différents matériaux :

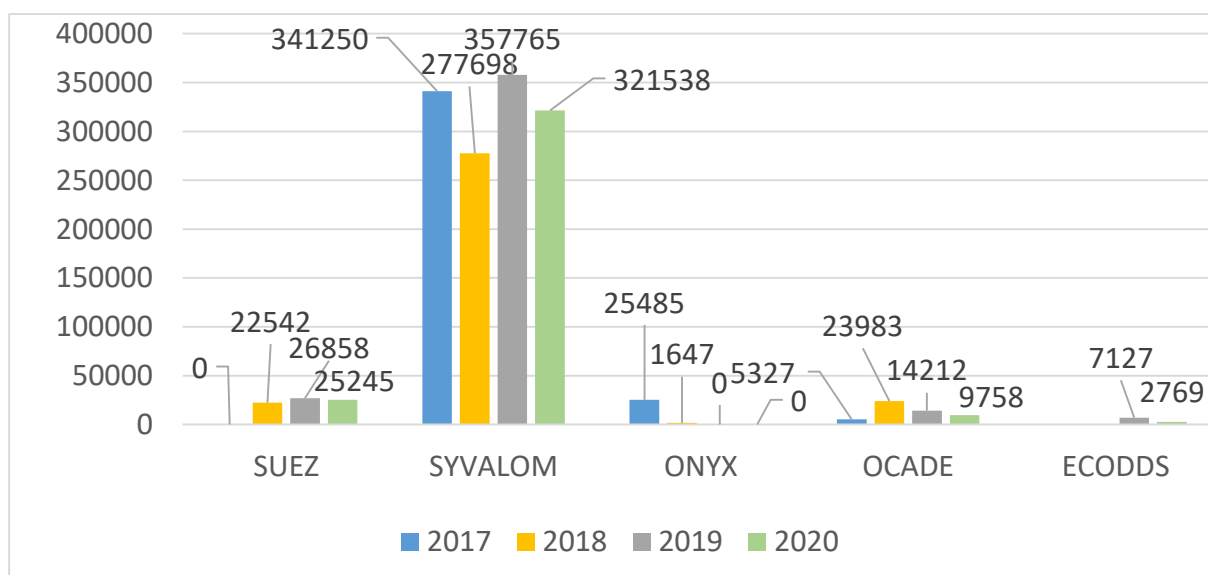
Matière	Prix moyen 2018	Prix moyen 2019	Prix moyen 2020	% 2020/2019
Acier	133,55 €	79,48 €	61,34 €	22,82%
Aluminium	472,00 €	394,91 €	318,78 €	19,28%
JRM	83,24 €	89,59 €	56,67 €	36,75%
Cartons (1.05)	91,28 €	75,29 €	57,95 €	23,03%
EMR (5.02)	68,55 €	60,00 €	37,51 €	37,49%
ELA (5.03)	10,00 €	10,00 €	10,00 €	0,00%
Plastiques	226,21 €	256,99 €	154,24 €	39,98%
Films	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Verre	28,97 €	29,38 €	23,80 €	19,01%

PRIX A LA TONNE

BAISSE DE LA VALEUR NOMINALE DE RACHAT >>>>

Origine des données: SYVALOM le 19 Février 2021

L'évolution des recettes provenant de la revente de matériaux :



3.2. Les Investissements

2017 : 128 293 €

- Construction bureau et abri déchetterie de Sézanne : **107 468 €**
- Installation vidéoprotection déchetterie Sézanne : **6 591 €**
- Colonnes a verre : **4 956 €**
- Composteurs : **4 080 €**
- Mise aux normes déchetteries Esternay, Saron-sur-Aube : **3 900 €**
- Divers déchetteries : **1 135 €**
- Gestion des entrants déchetteries Esternay, Saron-sur-aube : **163 €**

2018 : 98 356 €

- Clôture déchetterie Sézanne : **33 840 €**
- Construction bureau et abri déchetterie de Sézanne : **32 087 €**
- Gestion des entrants déchetterie Esternay, Saron-sur-Aube : **12 214 €**
- Containers déchets Esternay, Saron-sur-Aube : **6 000 €**
- Barrière supplémentaire déchetterie de Sézanne : **4 570 €**
- Divers déchetteries : **4 059 €**
- Réservoir collecteur vidange déchetteries Esternay, Saron-sur-Aube : **2 995 €**
- Installation coffret électrique déchetterie Sézanne : **2 591 €**

2019 : 94 527 €

- Clôture déchetterie Saron-sur-Aube : **54 977 €**
- Gestion des entrants déchetterie Esternay, Saron-sur-Aube : **36 073 €**
- Panneaux déchetterie Esternay, Saron-sur-Aube : **1 830 €**
- Divers déchetteries : **1 357 €**
- Panneaux déchetterie Sézanne : **290 €**

2020 : 3 914 €

Kit portail déchetterie de Sézanne : **3 914 €**

2021 : 118 117 €

- *Report de 2020 : gestion des entrants déchetterie Saron-sur-aube, Esternay (dont vidéoprotection) : **24 832 €***
- Colonnes à verre : **21 062 €**
- Réalisation de dallage et de bordures déchetterie de Saron-sur-Aube : **18 311 €**
- Divers déchetteries : **2 796 €**
- Panneaux de déchetterie d'Esternay : **583 €**
- Panneaux de déchetterie de Sézanne : **520 €**
- Panneaux de déchetterie de Saron-sur-Aube : **313 €**

A venir : Sécurisation des quais à Sézanne : **49 700€**

Exemples de sécurisation des quais



4. Le service rendu

4.1. La collecte

4.1.1. Collecte en porte à porte

- Les Ordures Ménagères Résiduelles sont collectées en poubelles noires ou grises, en sac, en conteneur, en bac, ou dans tout autre récipient, au choix des usagers. Le bac peut atteindre la taille maximum de 660 litres.

Elles sont collectées en porte-à-porte deux fois par semaine à Sézanne (le lundi et le jeudi) et une fois par semaine dans les autres communes (calendriers de ramassage). Soit un total de 5 430,35 tonnes collectées en 2020.

- Les Emballages Ménagers Recyclables (tri sélectif) sont collectés en flux multi-matériaux dans des sacs translucides jaunes de 50 litres (fournis par la Communauté de Communes et disponibles gratuitement en mairie) ou en bacs comme pour les écoles, les immeubles qui doivent avoir une contenance maximale de 360 litres.
- La collecte s'effectue en porte-à-porte tous les jeudis à Sézanne et une semaine sur deux dans les autres communes (calendriers de ramassage), ce qui a représenté un total de 640,40 tonnes en 2020.

Chaque année la CCSSOM met à jour et distribue en décembre de l'année N, le calendrier des collectes des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables pour l'année N+1, pour chacune des 62 communes du territoire. Ce calendrier indique notamment les conditions de collecte lors des jours fériés, et le cas échéant, la date de report du service pour certains jours fériés.



Communauté de Communes de
Sézanne Sud-Ouest Mézards

CALENDRIER 2021 des ramassages des ordures ménagères et des sacs jaunes du tri sélectif

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
mercredi	6	mercredi	3	mercredi	3	mercredi	7
mercredi	13	mercredi	10	mercredi	10	mercredi	14
mercredi	20	mercredi	17	mercredi	17	mercredi	21
mercredi	27	mercredi	24	mercredi	24	mercredi	28
				mercredi	31		
MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
mercredi	5	mercredi	2	mercredi	7	mercredi	4
mercredi	12	mercredi	9	mercredi	14	mercredi	11
mercredi	19	mercredi	16	mercredi	21	mercredi	18
mercredi	26	mercredi	23	mercredi	28	mercredi	25
		mercredi	30				
SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
mercredi	1	mercredi	6	mercredi	3	mercredi	1
mercredi	8	mercredi	13	mercredi	10	mercredi	8
mercredi	15	mercredi	20	mercredi	17	mercredi	15
mercredi	22	mercredi	27	mercredi	24	mercredi	22
mercredi	29					mercredi	29

Merci de déposer vos sacs et autres conteneurs d'ordures ménagères ainsi que vos sacs jaunes sur les trottoirs la veille du ramassage après 18h et si possible après 20h

BAGNEUX



Sacs jaunes
un mercredi sur deux



Ordures ménagères
tous les mercredis

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

03 26 80 76 02

06 72 34 71 21

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des déchets recyclables est assurée par la société ECT Collecte.

Un contrat en groupement de commande avec la Communauté de Communes de la Brie Champenoise a permis une harmonisation sur l'ensemble du territoire du groupement les modalités de collecte, garantissant ainsi un même niveau de service à l'ensemble des usagers.

4.1.2. Collecte en apports volontaires

- La collecte du verre est uniquement réalisée en point d'apport volontaire. Au total 133 colonnes à verre acquises et installées par la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais sont réparties sur le territoire (au moins une colonne à verre par commune). En 2020, 1 066.12 tonnes ont été collectées.

La collecte est assurée par la société **Mineris/Saleur**.

- La collecte des textiles, linge de maison, chaussures, maroquinerie sont aussi en apport volontaire dans des conteneurs situés sur le territoire et sur les trois déchetteries (Esternay, Saron-sur-Aube, Sézanne).

La collecte est effectuée par **Piste** (Parcours d'insertion Sociale par le Travail et pour l'Emploi).

4.1.3. Les déchetteries

La Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais dispose de 3 déchetteries sur son territoire.

Les particuliers habitant dans l'une des 62 communes de la CCSSOM peuvent se rendre dans l'une ou l'autre des trois déchetteries *mais en privilégiant celle attachée à leur territoire* :

- Déchetterie d'Esternay, rue des Noues - 51 310 ESTERNAY
- Déchetterie de Saron-sur-Aube, route de Sauvage 51 260 SARON-SUR-AUBE
- Déchetterie de Sézanne, rue du petit Etang – 51 120 SEZANNE

Pour les professionnels, La Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, a instauré depuis le 1er janvier 2018 un tarif d'accès aux déchetteries installés dans l'une des communes de la CCSSOM que l'on peut acheter aux trois endroits ci-dessous :

- Au siège de la CCSSOM : promenade de l'Aube 51260 Anglure
- A la mairie d'Esternay : 10 Place du Général de Gaulle 51310 Esternay
- A la régie eau de Sézanne : 12 rue des moulins 51120 Sézanne

La gestion du service pour la déchetterie de Sézanne est faite en régie directe pour l'accueil du public, le dépôt des déchets et l'entretien de l'équipement. Le fonctionnement est assuré par deux personnes (un agent temps plein et un agent à 8/35^{èmes}).

En revanche, la gestion du service des déchetteries d'Esternay et de Saron-sur-Aube est assurée en prestation de service par la société SUEZ qui a en charge le gardiennage et l'entretien.



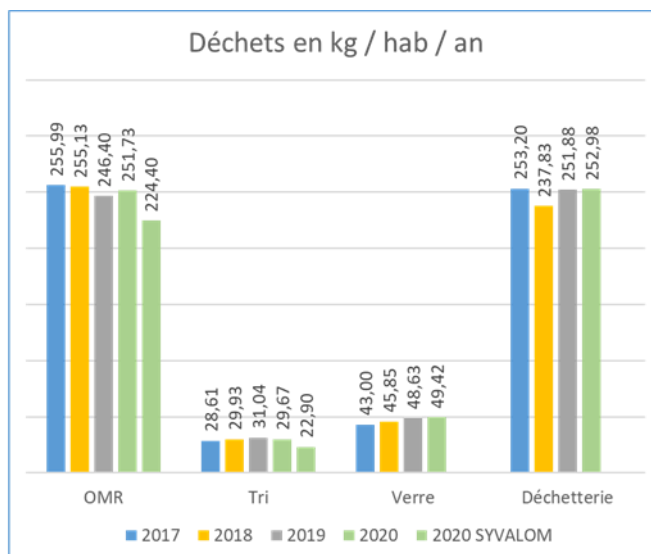
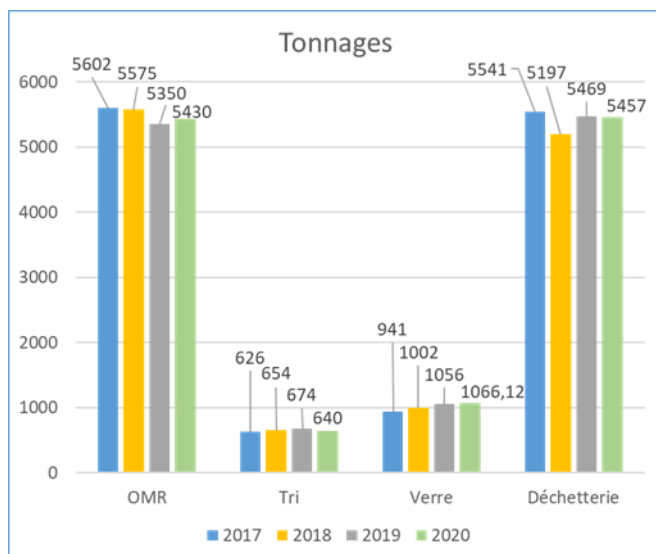
Evolution des tonnages :

- Pour les trois déchetteries :

Benues	2017	2018	2019	2020
Gravats	1 326	1 149	1 140	1 254,7
Tout-venant	1 870	1 645,5	1 858,5	2 041,98
Déchets verts	1 287	1 400	1 399	1 103,9
Métaux	221	208	245	262
Cartons / papiers	137	142,7	152,7	152,11
Meubles à compter du 01/10/2014	432	411	410,2	379,15
ECO DDS (déchets dangereux spécifiques)	68,6	41,1	55,8	52,06
DEEE (déchets des équipements électriques et électroniques)	199	200,1	207,7	214,59
Total	5 541	5 197	5 469	5 457

Effet COVID : ████████

- Déchets OMR, Tri, Verre, Déchetteries

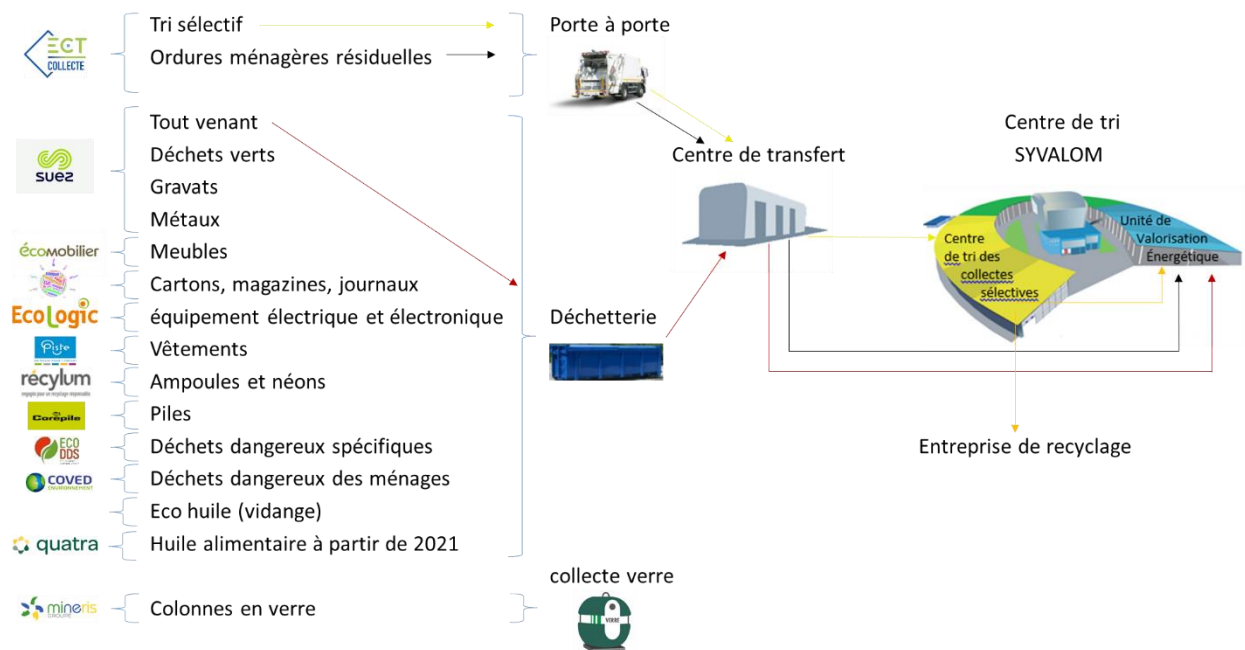


Attention : une baisse de la population depuis 2018 (- 139 et -142) tronque légèrement les ratios

- Vente de tickets d'accès aux professionnels :

	Anglure	Esternay	Sézanne	Total
2018	1 350 €	375 €	4 125 €	5 850 €
2019	1 050 €	225 €	4 900 €	6 175 €
2020	300 €	0 €	2 725 €	3 025 €

4.2. Le traitement des déchets



Centre de transfert

Le tri sélectif et les ordures ménagères résiduelles collectés par ECT collecte, ainsi que les encombrants collectés par SUEZ, sont regroupés au centre de transfert de Sézanne.

Ces déchets sont ensuite acheminés au centre de tri le SYVALOM situé à la Veuve.

Centre de tri

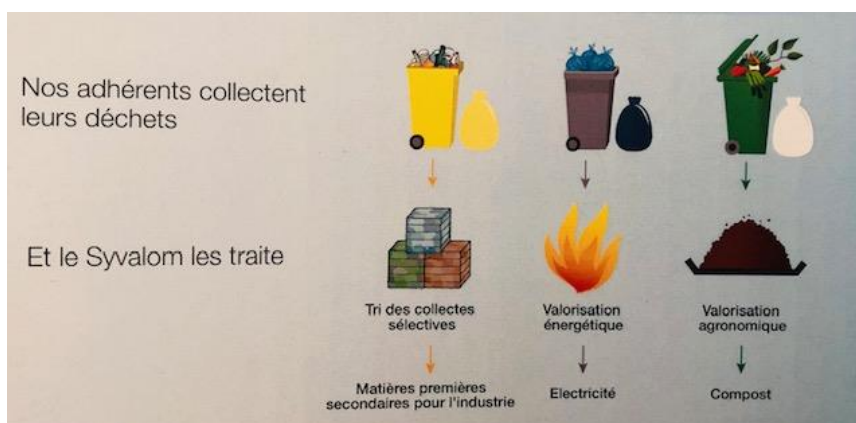
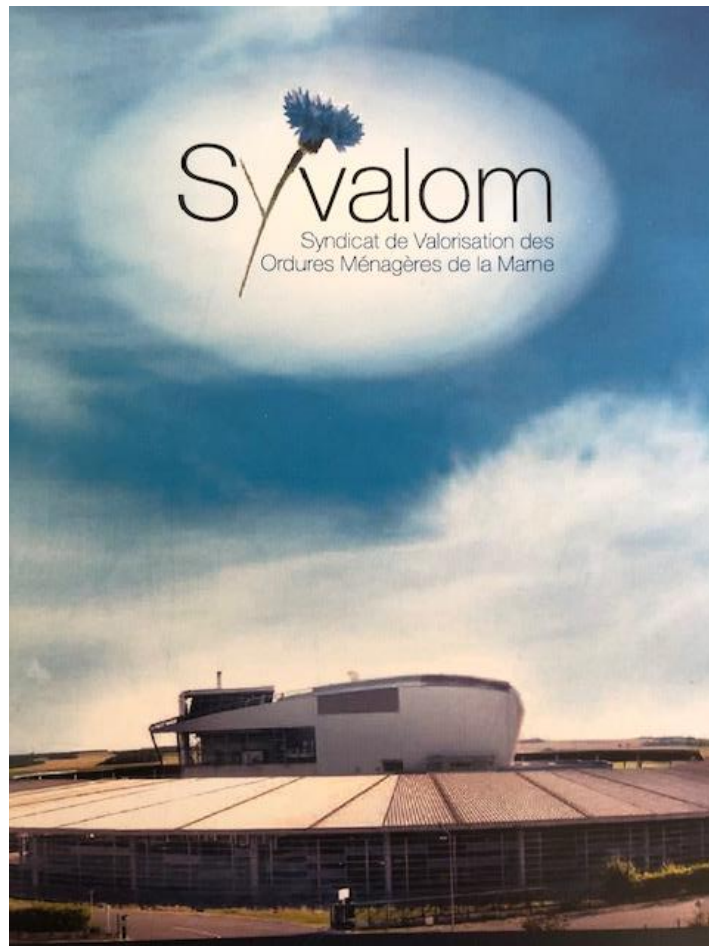
Le SYVALOM (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne) auquel la Communauté de Communes a adhéré a été mis en service le 02.01.2006. Il représente 350 365 habitants (7 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, 1 communauté urbaine, 1 syndicat de collecte, Conseil Départemental).

Le SYVALOM a pour rôle le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés (unité de valorisation énergétique ou unité de valorisation agronomique), le tri et la valorisation des collectes sélectives (sacs jaunes).

- Les ordures ménagères et le tout-venant sont traités par l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique). Ils sont incinérés, une partie est exploitée pour produire de l'électricité. La capacité du four est de 100 000 tonnes par an.
- La collecte sélective, l'ensemble des matériaux recyclables, est également envoyée, depuis avril 2016, à La Veuve.

La collecte sélective après avoir été triée et conditionnée suivant les prescriptions techniques des valorisateurs est en partie recyclée.

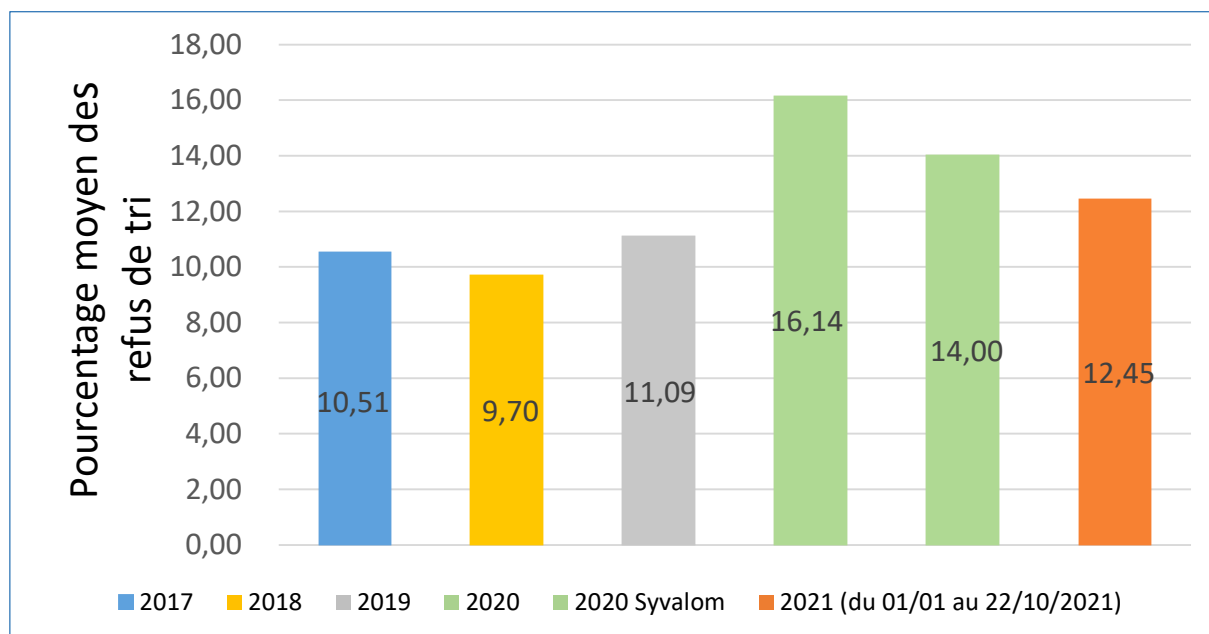
Les erreurs de tri seront traitées en refus de tri et envoyées à l'incinérateur.



4.3. Le tri

Les caractérisations :

Les caractérisations consistent à effectuer une prise d'échantillons sur une ou plusieurs communes du territoire. Ces prélèvements sont réalisées au minimum chaque mois (15 pour l'année 2020) et permettent de déterminer la qualité du tri collecté. Le taux de refus (déchets qui ne devraient pas être dans le sac jaune) est pris en compte dans le calcul des subventions attribuées au titre du soutien à la tonne triée.



4.4. Les évolutions

4.4.1. 2020, les composteurs

Les composteurs :

En 2019, pour faire diminuer les déchets, nous avons proposé trois solutions qui viennent compléter le geste de tri : composteurs, lombricomposteur, poules.

18 familles se sont portées volontaires et ont joué le jeu de peser leurs déchets avant et après. Le plus facile et le meilleur rendement a été le composteur.

Un rappel a été fait cette année dans le MAG 2021.

Vente de composteurs

2019
261 de 400 litres 453 de 600 litres

2020
3 de 400 litres 7 de 600 litres

2021
11 de 400 litres 9 de 600 litres

4.4.2. 2021, les huiles de fritures et les capsules

- Les huiles de fritures collectées par QUATRA depuis Juin 2021



- Les Capsules à café type NESPRESSO bientôt collectées par SUEZ



4.5. L'évolution des consignes de tri en janvier 2023

La mise en place des consignes de tri sur notre territoire a commencé en 2002.

Un nouveau défi réside dans une extension des consignes de tri au niveau national, toutes les collectivités doivent s'engager dans ce projet.

Il s'agit de recycler **100% des matières plastiques** (les bouteilles, les canettes, les cartons, les cahiers, blocs notes mais aussi les films plastique, les pots de yaourt, les barquettes, les sachets) d'ici le **1^{er} janvier 2025**.

Au 1er janvier 2021, 35 millions de Français pouvaient déjà trier tous leurs emballages plastiques (référence CITEO).

Notre collectivité doit désormais s'inscrire dans cette démarche qui implique : modernisation des centres de tri, développement des capacités de recyclage des emballages en plastique, efforts des marques sur leurs emballages afin qu'ils soient davantage recyclables.

Les enjeux de l'ECT :

- **Simplifier le geste de tri** (plus de doute à avoir sur les emballages en plastique, comme les films plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt... puisque tous les emballages plastiques sont à déposer dans le sac jaune).
- **Améliorer les performances** de recyclage des emballages et des papiers (4kg/hab/an chiffre CITEO) et réduire le taux de refus.
- **Optimiser la collecte et réduire les disparités** de performances sur tous les centres de tri.
- **Maîtriser les coûts** du dispositif

5. Communication

5.1. Communication institutionnelle

5.1.1. Le MAG, magazine intercommunal

dossier

L'environnement est un domaine dont l'importance ne cesse de croître et dont la complexité ne se dément pas. Il est devenu un sujet transversal qui intervient dans toutes les décisions du quotidien et dans l'ensemble des compétences de la CCSSOM. Ainsi, préalablement à chaque décision, la question de son impact sur l'environnement et le développement durable doit être posée.

Trier, un geste précieux pour l'environnement

En chiffres

2,2 M€
coût annuel de la gestion des déchets sur le territoire de la CCSSOM

5 430 t
de sacs noirs collectés sur le territoire de la CCSSOM en 2020

1 000 t
de verre collectés sur le territoire de la CCSSOM en 2020

650 t
de sacs jaunes collectés sur le territoire de la CCSSOM en 2020

Le réseau de déchetteries est organisé autour de trois sites

Sézanne, Saron-sur-Aube et Esternay, qui offrent le même service aux usagers. La déchetterie de Sézanne est la plus importante en volume collecté et en heures d'ouverture. La gestion du site est assurée par une Régie (concrètement une personne employée par la CCSSOM) et celle de l'enlèvement des déchets par Suez. La gestion des sites et des déchets de Saron-sur-Aube et d'Esternay est assurée par la société Suez qui a en charge le gardiennage et l'entretien.

La collecte traditionnelle des sacs noirs et jaunes

est assurée sur le territoire de la CCSSOM par la société ECT Collecte qui a été choisie pour 5 ans après un appel d'offres. Les sacs noirs et jaunes représentent une collecte annuelle globale de 6 080 tonnes sur l'ensemble du territoire de la CCSSOM. Ils sont dirigés vers un centre de transfert implanté à Sézanne avant d'être acheminés au SYVALOM, centre de traitement et de valorisation des ordures ménagères, situé à La Voue, près de Châlons. Les sacs jaunes y sont triés ou valorisés dans différentes filières de valorisation pour devenir des matières premières secondaires destinées à l'industrie (acier, aluminium, cartonnages, plastiques...). Les autres déchets ménagers et les refus de tri sont incinérés et permettent la production d'électricité et de mâchefer.

Circuit des déchets sur le territoire de la CCSSOM



2021



5 400 tonnes
de déchets ont été déposés en 2020 dans les déchetteries de la CCSSOM.

En pratique

Préparer sa venue en déchetterie

Les particuliers sont invités à organiser le chargement de leur véhicule en tenant compte des plans de chacune des trois déchetteries (qui apparaîtront dans le prochain guide du tri). Cette démarche anticipatrice est de nature à faciliter le déchargement dans les bennes et à fluidifier le trafic dans les déchetteries.

Les professionnels doivent acheter des tickets d'accès dans les pôles de proximité.



Sacs jaunes attention, ne pas bien trier coûte cher...

La qualité du tri est fortement détériorée au cours de l'année 2020 et il importe que les habitants reprennent de bonnes habitudes. Cette détérioration est mesurée par le "processus de caractérisation" pratiqué par le Syvalom. En effet, ce dernier procède régulièrement, tout au long de l'année, à une analyse aléatoire des sacs jaunes, dont les résultats déterminent ensuite un taux de rejet, ce dernier implique des coûts supplémentaires de traitement. C'est ainsi que les défauts de tri peuvent entraîner une augmentation du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).
En cas de doute ou d'interrogation, Valérie Jean, ambassadrice du tri, au 06 72 34 71 21 ou par mail : Jean.v@ccssom.fr

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes dans les sacs jaunes ?
Les pots en plastique, les films et suremballages en plastique, les barquettes en polystyrène doivent être déposés dans le sac noir. Les cartons trop gros doivent être emportés à la déchetterie.



Lancez-vous dans le compost ! c'est le meilleur moyen de réduire le poids de votre poubelle noire

Pour vous aider à sauter le pas, la CCSSOM vous propose d'acquies votre composteur à prix réduit ! Pour en savoir plus, contactez Valérie Jean au 06 72 34 71 21 ou par mail : Jean.v@ccssom.fr

Un nouveau Guide du Tri

La CCSSOM en partenariat avec le CCIC a élaboré un nouveau guide du tri. Plus clair et plus illustré avec des illustrations ludiques, il sera disponible prochainement.



> Actus

Environnement

Biodéchets : l'aventure continue !

La collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers constituent, pour la Communauté de Communes, la dépense de fonctionnement la plus lourde après les charges de personnel.

L'incinération des ordures contenues dans nos poubelles noires est coûteuse, et il est important de faire du tri sélectif pour recycler, valoriser et réduire la facture.

C'est ce qui fait le plus grand d'entre nous en jetant certains matériaux dans les sacs jaunes, et en allant à la déchetterie.

La tri des déchets verts (tonte de gazon, taille de haie) et des restes de cuisine est aussi une bonne solution.

Depuis près de 18 mois, la Communauté de Communes a mené une expérimentation avec l'aide de plusieurs foyers « cobayes ». Cela a permis de constater que le compostage est le dispositif le plus simple et le plus efficace.

Aujourd'hui, le tri sélectif des biodéchets entre dans une nouvelle phase, et, en novembre 2018, la Communauté de Communes a proposé un achat groupé de composteurs à l'ensemble des foyers du territoire.

Plus de 700 familles ont souhaité participer à cette opération. Elles ont reçu, début avril, un composteur en bois, pratique à monter et à installer, à coût très réduit, puisque la Communauté de Communes prend à sa charge 64 % du prix.

Rassurez-vous, si vous n'avez pas répondu en novembre dernier, il n'est pas trop tard : remplissez le formulaire à l'adresse suivante : md@defurecyclopage@gmail.com



GESTION DES ENTRANTS ET SÉCURISATION DES DÉCHETTERIES DE SARON-SUR-AUBE ET ESTERNAY

La Communauté de Communes a décidé de passer à la sécurisation et à la mise en place d'une gestion des entrants pour les déchetteries de Saron-sur-Aube et d'Esternay.

Ces opérations se traduiront par la mise en place de caméras, l'installation de barrières levées et sorties ainsi que d'une borne d'accès et la pose d'une clôture de détection électronique sur le site de Saron-sur-Aube.

Pour le site d'Esternay, il s'agit de la pose d'une barrière à l'entrée.

Le montant total de ces travaux est de : 104 702,00 € TTC.



N'OUBLIEZ PAS ! VOUS AVEZ DES QUESTIONS, UN SOUHAIT, UN DOUTE ?

Valérie JEAN, Ambassadrice du tri (au 06 72 34 71 21), ou Jeannine JACQUEMIN, Responsable déchets (au 03 26 80 76 02) vous renseigneront et vous aideront bien volontiers !



VIVE LES BIODÉCHETS !

VOUS VOULEZ VRAIMENT QUE VOTRE POUBELLE SOIT RAMASSÉE ?

Alors, plus d'orientation : il faut la sortir la veille au soir (après 18h), et de préférence après 20h, et pas le matin juste avant le passage du camion de collecte, il ne passe plus toujours à la même heure !

LE RAMASSAGE DES POUBELLES

Quand peut-on aller jeter pour le nuit, dans un camion qui ramasse les poubelles ? Il est gris, il est large, et s'il est chargé par un véhicule mal placé, il fait du bruit, et les poubelles ne sont pas ramassées... Alors, respectez bien les emplacements de stationnement, et regardez si vous laissez assez de place pour un accès facile ! Merci pour lui, et merci pour les poubelles !

2019

5.1.2. Nouveau guide du tri & Affiche déchetteries

J'évite les erreurs de tri et je mets dans la poubelle

suremballages, sacs et films en plastique

masques

coques de plastique

mouchoirs jetables, vaisselle et gobelets en carton ou en plastique, essuie-tout, boîtes en carton souillées, papier peint, papier cadeau

emballages alimentaires en plastique pots à yaourt, à crème fraîche, barquettes à beurre, à glace. Boîtes à gâteaux ou à viennoiseries en plastique

couches

papers passés au destructeur

vases, verres, vaisselle brisés (privilégier la déchetterie, pensez à nos agents)

Pensez composteur
Les restes végétaux de cuisine, les épluchures de fruits et légumes, les fleurs fanées, les tontes de gazon en petite quantité et les petites tailles de haies peuvent aller au composteur plutôt que dans la poubelle.

tous les emballages en polystyrène : barquettes, boîtes à œufs, protections des colis

Guide du tri Édition 2021

Trier ses déchets, un geste précieux pour l'environnement

Logo of the Communauté de Communes de la Région de la Vallée de la Seine (CCRS)

dans le sac jaune je mets

les bouteilles et flacons en plastique vides et aplatis

les boîtes métalliques vides

le papier

les cartons et cartonnettes aplatis

Je vous conseille de ramolir les bouchons sur les bouteilles en plastique après avoir pris soin de les aplatis

Bonne nouvelle ! les couvercles en métal peuvent aussi être déposés dans les sacs jaunes.

dans la colonne à verre je mets

les bouteilles en verre

les flacons de parfums et pots à cosmétique en verre

les bocaux en verre

Attention les amis ! Les bouchons en plastique et en liège ne doivent pas être jetés dans la colonne à verre

Une question sur le tri ?

→ Contactez l'Ambassadrice du tri
06 72 34 71 21
ambassadricedutri@ccssom.fr

→ Téléchargez l'application CITEO
Le Guide du Tri
www.comignexdetri.fr

ÉDITION 2021

UNE QUESTION ? UN DOUTE ?
Contactez notre ambassadrice du tri
06 72 34 71 21
ambassadrice@ccssom.fr

Pour faciliter mon passage, j'organise le chargement de mon véhicule en fonction de la disposition des bennes et contenants de la déchetterie de Sézanne

*Emplacement 7 : Emballages vides souillés (sauf bidons de pétrole - Benne 12)

Z.I. du Petit étang
Du 1^{er} avril au 30 septembre
• Lundi : 14h - 18h30
• Mardi / mercredi / jeudi / vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h30
• Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Du 1^{er} octobre au 31 mars
• Lundi : 13h30 - 16h30
• Mardi / mercredi / jeudi / vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30
• Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

À la déchetterie de Sézanne j'apporte et je trie

<p>benne n° 1 GRAVATS sauf plâtre, placo et béton cellulaire à trier dans le Tout-Venant</p>	<p>benne n° 2 ou 3 VÉGÉTAUX DÉCHETS VERTS</p>	<p>benne n° 4 ou 5 TOUT-VENANT</p>	<p>benne n° 6 FERRAILLE MÉTAUX</p>
<p>caisiers et aire de stockage 8 ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES</p>	<p>benne n° 9 MEUBLES À ranger à l'intérieur de la benne</p>	<p>contenants 10 AMPOULES LED ET NÉONS sauf ampoules à filaments</p>	<p>contenants 10 PILES ET BATTERIES</p>
<p>box, abris 11 CARTONS APLATIS livres, papier, journaux, revues, magazines</p>	<p>contenant 12 DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX</p>	<p>conteneurs 13 VÊTEMENTS linge de maison, maroquinerie, chaussures</p>	<p>cuves 14 HUILES DE VIDANGE ET VÉGÉTALES</p>

Les horaires des déchetteries sont à consulter sur www.ccssom.fr

IMPORTANT



Communauté de Communes de
Sézanne Sud-Ouest Marne

NE PAS JETER

Trier ses déchets est un geste précieux pour l'environnement, c'est pourquoi la CCSSOM est heureuse de vous offrir :

un Guide du tri

+

UNE AFFICHE à la déchetterie j'apporte et je trie

5.1.3. Site internet & Facebook



5.2. Actions de sensibilisation

L'année 2020 n'a naturellement pas permis de déployer nos actions de sensibilisation comme nous l'aurions souhaité.

Même si les animations scolaires prévues ont été annulées, notre ambassadrice de tri, Mme Valérie Jean, a continué de marquer sa présence active :

- Janvier à Mars : rencontre des habitants en porte à porte (explication du tri, répondre aux questions des usagers).
- A partir de mars (confinement) : documents déposés dans les boites à lettres, discussions au téléphone ou devant la porte avec distanciation sociale.

Par ailleurs elle a mené de nombreuses **actions de contrôle**, tout en favorisant l'échange et la pédagogie.

Ainsi, avant le passage des camions :

- Contrôle des sacs jaunes
- Dépose de flyer ou guide du tri aux habitations qui ne trient pas correctement ou qui ne mettent jamais de sacs jaunes.

Dès que la crise sanitaire nous le permettra, nous reprendrons des actions de communication particulièrement vers les enfants dans les écoles qui sont les meilleurs vecteurs pour toucher les parents.

6. Chiffres clés 2020 à retenir

Tonnage OMR / hab

Refus de Tri



242 kg
16.14 %

Tonnage déchetteries
/ hab



253 kg

Coût total du services
déchets / hab

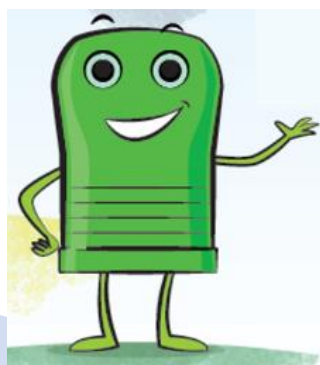
98 €

Tonnage Tri / hab



28.55 kg

Tonnage verre / hab



48 kg

133 colonnes

7. Lexique

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (tout équipement fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou accumulateur).

ECO DDS : Déchets Diffus Spécifiques (peintures, solvants, acides, bases...).

OCAD3E : Organisme coordinateur pour la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles.

SYVALOM : Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne.

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

UVE : Unité de Valorisation Energétique.